



### AMAP Alpage

Association Lyonnaise Pour une Agriculture  
écologique et Equitable

www.alpage-lyon.org

### GAEC du Levain

Jean-Philippe DUCROUX

Vervy - 69860 Saint Christophe

Contact référent AMAP Alpage:

[referent.levain@alpage-lyon.org](mailto:referent.levain@alpage-lyon.org)

## CONTRAT « FLASH » PATISSERIES ET PAINS SPECIAUX NOËL



Je soussigné(e) :

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE : .....

E-MAIL: .....

### Adhérent d'ALPAGE

**Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association ALPAGE,**  
adhérente à Alliance Paysans Ecologistes Consom'acteurs Rhône-Alpes, réseau régional  
des AMAP, garant de l'éthique des AMAP et du respect de la Charte des AMAP et des  
principes définis par la charte des AMAP.

Tous les documents et informations relatifs à l'association et aux distributions sont mis en  
ligne sur le site [www.alpage-lyon.org/](http://www.alpage-lyon.org/)

En particulier, **en devenant adhérent(e), je m'engage à :**

- ✓ Partager les risques et les bénéfices avec le producteur dans les aléas de production
  - ✓ Venir chercher mon panier le mardi entre 18h00 et 19h30 devant la MPT des Rancy.
- En cas de retard ou d'absence, le dit panier ne sera pas délivré.**
- ✓ Régler la **cotisation** annuelle d'adhésion à AMAP Alpage de 10 euros

### Producteur

**Je m'engage à :**

- ✓ Approvisionner régulièrement l'adhérent
- ✓ Informer l'adhérent de la vie de l'exploitation
- ✓ Faire preuve de transparence sur mes modes de production

Le contrat ne pourra être résilié que si l'adhérent trouve un remplaçant. En cas de force majeure (déménagement etc.) l'adhérent pourra bénéficier de l'aide du Conseil d'Administration, sous réserve de formuler sa demande suffisamment à l'avance.

Objet du contrat

Distribution de pains pour la période des fêtes de Noël pour agrémenter vos fins de repas. **La distribution aura lieu le 19 décembre.**

**Le contrat signé et son paiement seront à retourner au plus tard lors de la distribution du 12 décembre 2017.**

	Qté	Date de distribution : <b>19/12/2017</b>
Pain de mie pour toast tranché 500g – 4.9€		Total : .....
Pain petit épeautre tranché 500g – 5€		Total : .....
Pain petit épeautre 500g – 5€		Total : .....
Pain seigle tranché 500g – 3.5€		Total : .....
Pain seigle 500g – 3.5€		Total : .....
Pain mélange fruit sec 500g – 4.9€		Total : .....
Pain aux figes 500g – 4.9€		Total : .....
Pain aux noix 500g – 4.5€		Total : .....
Millefeuille (6/8 personnes) – 18€		Total : .....
Brioche aux pralines – 400g – 8€		Total : .....
Tarte citron (6/8 personne) – 8.5€		Total : .....
Tarte ganache (4/6 personnes) – 8.5€		Total : .....
<b>Total</b>		..... €

**Le règlement peut se faire soit par espèces, soit par chèques.**

**Les chèques sont à libeller à l'ordre de «GAEC du Levain».**

L'association vous confirmera la validité de ce contrat en vous retournant un exemplaire daté et signé par l'un des producteurs.

**Signatures :**

Producteur :

Adhérent(e):